



**HAL**  
open science

# La théorie au risque de la doctrine dans le Mouvement moderne (ou comment Sert et Ecochard ont fait vivre la première contre la seconde)

Daniel Pinson D. Pinson

## ► To cite this version:

Daniel Pinson D. Pinson. La théorie au risque de la doctrine dans le Mouvement moderne (ou comment Sert et Ecochard ont fait vivre la première contre la seconde). Les Cahiers d'EMAM, 2010, Trajectoires et transactions des modèles urbanistiques en Méditerranée, n° 20, p. 23-31. hal-01128655

**HAL Id: hal-01128655**

**<https://hal.science/hal-01128655>**

Submitted on 10 Mar 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## La théorie au risque de la doctrine dans le Mouvement moderne (ou comment Sert et Ecochard ont fait vivre la première contre la seconde)

D. Pinson, Professeur à l'Université Paul Cézanne Aix-Marseille 3

### Résumé :

*A partir de ce que la communauté des chercheurs en architecture et en urbanisme considère comme un modèle, peut-être une forme idéale-typique du modèle, la réflexion s'intéresse au système d'idées qui oscille entre théorie et doctrine et revient dans ce cadre sur la théorie du Mouvement moderne, et plus précisément sur les débats de sa dernière période, notamment les contributions de Sert et d'Ecochard sur l'habitat horizontal à patio. L'article s'appuie sur un travail ancien réalisé sur l'habitat « économique » au Maroc, où traîne l'ombre de Michel Ecochard, d'une part, et sur un retour collectif sur l'un des congrès des CIAM (le neuvième, tenu à Aix-en-Provence en 1953), d'autre part, et s'efforce de montrer comment un modèle, lorsqu'il se fixe dans des rigidités dogmatiques, pis, lorsqu'il est abandonné à l'instrumentation d'un pouvoir, s'expose à des déformations, des altérations puis à sa destruction. Il semble bien cependant que cette dérive du Mouvement moderne, notée particulièrement par Françoise Choay, ne puisse pas être généralisée, comme le fait apparaître le travail de Sert et d'Ecochard.*

Pris par l'urgence pour écrire un papier sur la question des modèles urbains, je vais au plus loin de ce qui a frappé mon attention relativement à cette notion. Le mot est polysémique et, à cette invitation qu'ont également reçue d'autres à la cerner, j'imagine que beaucoup, à juste raison, sont allés aux définitions, usuelles et savantes.

Il est possible que dans mon enfance j'ai côtoyé des enfants et des élèves « modèles », ou que l'on me présentait comme tels, et sur ce plan je ne sais s'il en resté quelque chose..., comme de la lecture « [D]es petites filles modèles » de Mme de Ségur... Toujours est-il que l'on entre dans le sens de ce mot en l'assimilant à celui d'exemple : il définit une référence, une visée à atteindre, et d'abord sans doute pour soi-même. Il se trouve par conséquent fortement connoté sur le plan moral. Le père est ainsi souvent institué en modèle ou tout du moins parle d'un modèle qui s'apparente à son propre idéal, qui vous marque toujours même si plus tard on en vient à rejeter ce modèle. La chose se complique lorsqu'au père naturel s'ajoute un père spirituel, une grande figure qui constitue, dans le domaine pour lequel on se passionne, comme l'architecture et l'urbanisme, un mentor, un « directeur de conscience ». Pour ma génération, Le Corbusier a pu être celui-là, qui refusa, malgré l'insistance de certains des étudiants des Beaux arts, d'ouvrir un atelier, considérant que son œuvre, publiée et accessible *in situ*, était la meilleure leçon pour les étudiants qui souhaitaient adhérer à ses idées. Un autre modèle, diamétralement opposé à celui de l'Académie qui faisait des « ordres » le b-a ba des compositions architecturale et urbaine.

La valeur d'exemple d'une pratique et/ou d'une théorie et l'influence qu'elle en tire est sans doute ce qui l'institue en modèle : le modèle, qui pouvait faire effet dans l'interindividuel ou à l'échelle du groupe, voit sa portée élargie lorsque son rayonnement gagne des cercles sans cesse élargis. Les CIAM (Congrès Internationaux d'Architecture Moderne) servirent de caisse de résonance aux idées de Le Corbusier qui n'étaient pas seulement les siennes même si son influence y fut décisive. Résumée dans la *Charte d'Athènes*, la doctrine des CIAM a sans doute constitué au XX<sup>e</sup> siècle l'un des modèles urbains les plus influents. Sa volonté délibérée d'universalisme, son humanisme et son progressisme affichés ont joué un rôle déterminant dans son expansion, au moment où les nations autrefois dominées s'affranchissaient, et là où l'exportation voire l'imposition des modèles occidentaux dans les colonies, y compris sous la forme de modèle de développement séparé (les quartiers indigènes de Prost au Maroc), avaient pu le précéder.

Je souhaite partir plus précisément de ce que la communauté des chercheurs en architecture et en urbanisme considère comme un modèle, peut-être une forme idéale-typique de modèle, pour esquisser une réflexion, qui, en partant d'un travail réalisé sur l'habitat « économique » au Maroc<sup>1</sup>, où traîne l'ombre de Michel Ecochard, d'une part, et d'un retour collectif sur l'un des congrès des CIAM (le neuvième tenu à Aix-en-Provence en 1953)<sup>2</sup>, d'autre part, montre à quel point un modèle, lorsqu'il se fixe dans des rigidités dogmatiques, pis, lorsqu'il est abandonné à l'instrumentation d'un pouvoir, s'expose à des déformations, des altérations puis à sa destruction.

<sup>1</sup> Pinson, D., *Modèles d'habitat et contre-types domestiques au Maroc*, Tours : Urbama, fascicule de recherche, n°23, 1993.

<sup>2</sup> Bonillo, J.-L., Massu, C., Pinson, D., *La Modernité critique, autour du CIAM 9 d'Aix-en-Provence, 1953*, Marseille : Imbernon, 2006.

### *Quelques remarques sur la notion de modèle*

Il est un ouvrage savant de Françoise Choay qui entre d'emblée, par son titre, *La règle et le modèle* (1980), dans une définition très élaborée du concept de modèle et développe une acception dont les grandes lignes étaient déjà tracées dans un ouvrage antérieur : *Urbanisme : utopie et réalité* (1965). Il n'est pas anecdotique de noter que le terme de modèle prend chez F. Choay une connotation implicitement négative tendant à l'assimiler au concept de dogme ; il ne l'a pas dans d'autres champs scientifiques qui lui donnent le sens kuhnien de « paradigme »<sup>3</sup>, voire de théorie.

Chacun de ces ouvrages a l'avantage de présenter un index des notions. Curieusement, « modèle » n'est pas dans la liste de *La règle et le modèle*, figurant par contre en déclinaison du terme « image », alors qu'il fait l'objet d'un généreux repérage dans « Urbanisme... ». « Par ce terme, précise F. Choay dans ce dernier ouvrage, nous entendons souligner à la fois la valeur exemplaire des constructions et leur caractère reproductible. » En conclusion de son ouvrage, elle affirme : « Seulement, construit dans l'imaginaire, le modèle ouvre forcément sur l'arbitraire », une proposition qu'elle s'attache précisément à approfondir dans la « La règle et le modèle ».

Elle donne ainsi au concept de modèle une interprétation assez particulière pour l'urbanisme : celui d'un système de pensée reposant sur des principes et des idéaux qui ont faiblement à voir avec les réalités de l'édification des villes et des constructions. Elle s'écarte ainsi d'une définition du concept de modèle tel qu'il est appréhendé par la science et qu'a résumée ainsi Levi-Strauss : « ... la science sociale ne se bâtit pas plus sur le plan des événements que la physique à partir de données de la sensibilité : le but est de construire un modèle, d'établir ses propriétés et les différentes manières dont il réagit en laboratoire, pour appliquer ensuite ces observations à l'interprétation de ce qui se passe empiriquement »<sup>4</sup>. En réalité ce n'est pas à ce type de modèle que se réfère Françoise Choay, même si en remettant en cause la prétention scientifique de l'urbanisme, elle peut faire allusion au modèle sur laquelle s'appuie la science classique pour développer ses démonstrations et vérifier la validité universelle des lois qu'elle propose.

Au fond, le modèle dont parle Françoise Choay s'apparente à la « doctrine » qu'Edgar Morin, dans un passage de *La Méthode 4, Les idées*, distingue de la théorie<sup>5</sup>. A la différence de cette dernière, qui est ouverte, la doctrine, selon lui, est fermée. La doctrine est sûre d'elle, fondée sur des principes intangibles : dans son assurance d'elle-même, elle tend à se confondre avec le dogme, alors que la théorie est basée sur des principes qui dialoguent avec le monde réel et se mettent à son épreuve, quitte à être remise en cause. Toutefois E. Morin note que la différence entre l'une et l'autre, si elle est bien réelle, n'empêche aucunement un système d'idées de passer du statut de théorie à celui de doctrine et vice-versa même si la rigidité de la doctrine, son caractère fermé, rendent plus difficile ce retour vers la théorie.

Il semble bien, pourtant, qu'un tel retour du dogme vers la théorie se soit dessiné, et d'ailleurs bien avant que le livre de Françoise Choay, comme les travaux d'Henri Lefebvre, en France, et ceux de divers théoriciens de l'architecture et de l'urbanisme, à l'étranger, comme Lynch, Alexander et Venturi aux USA, Muratori et Rossi en Italie, ne bousculent le dogme corbuséen. C'est en effet dès les années 1950 que la doctrine du maître reçoit non pas une opposition frontale, mais des déformations notables : elles remettent en cause la pétrification de ses principes dont on peut dire que la version de la *Charte d'Athènes* écrite par Le Corbusier au moment du second conflit mondial arrête et fige les principes essentiels. On peut d'ailleurs distinguer ces déformations théoriques de la doctrine, de son altération. Cette dernière se manifeste dans une série de réalisations qui résultent de l'instrumentation techno-administrativo-politique de la *Charte* par certain milieux de pouvoir, tout particulièrement en France : certains grands ensembles n'ont en effet emprunté de la *Charte* que ce qui était immédiatement utilisable dans la politique d'urgence du logement engagée à la fin des années 1950 et qui permettait d'adapter la production massive de logement demandée par la crise aux échelles d'espace (le gigantisme) et de temps (la standardisation) auxquelles conviait la *Charte*.

En réalité, si l'ouvrage de F. Choay brisait un monopole d'expression du fonctionnalisme en retournant à des théories urbaines qui n'avaient pu résister au déferlement des techno-sciences et au fabuleux essor de leurs applications techniques, son auteur manquait de recul et de données sur une histoire plus récente du Mouvement moderne : cette situation ne permettait pas de s'en faire une idée moins monolithique, à distance d'un culte du maître décédé en 1965. Depuis, divers travaux ont été accumulés qui font apparaître la complexité des débats d'influence qui agitaient le Mouvement moderne, en interne et en externe, et qui

<sup>3</sup> Kuhn, T. S., *La structure des révolutions scientifiques*, Paris : Flammarion, 1970. Kuhn, physicien devenu historien des sciences, y définit le « paradigme » comme un nouvel énoncé théorique, remettant en cause un système antérieur, épuisé.

<sup>4</sup> Levi-Strauss, Cl., *Tristes tropiques*, Paris : Plon, 1956, p. 49.

<sup>5</sup> Morin, E., *La Méthode 4 : les idées*, Paris : Seuil, 1991, p. 132 sq.

avaient trait autant à la doctrine du mouvement qu'à la conquête des positions dans l'organisation. Déjà effectifs dans la période d'ascension qui conduira au congrès d'Athènes de 1933, ils prennent une tournure encore plus vive dans les années 1950 et notamment au cours du congrès d'Aix-en-Provence de 1953.

#### *Le Mouvement moderne dans les années 1950 : Ouverture et déplacement vers le Sud ?*

C'est à l'occasion de ce congrès que plusieurs participants, issus de nouvelles générations de jeunes architectes, introduisent dans la présentation de leur grille CIAM, passage obligé de toute participation au CIAM au lendemain de la guerre, des propositions audacieuses relatives aux questions de culture et de société.

Cette question est encore ravivée par les frémissements des émancipations du Sud. Le problème est envisagé dans sa double dimension de développement et de différence culturelle. Une telle orientation va à contre-courant de celle qui guide certains de ceux qui ont été chargés de mettre sur pied le programme de ce congrès et d'en dessiner le contour des débats : "La commission, déclare ainsi J.-J. Honneger, le Suisse qui rédige la contribution de la Commission IV, estime que la Charte de l'habitat des CIAM doit placer l'industrialisation de la construction, en tant que force créatrice, au centre de ses conclusions positives. Un programme de construction basé sur une Charte de l'habitat ne saurait matériellement être réalisé sans l'utilisation de l'industrialisation et de toutes ses exigences"<sup>6</sup>.

Pourtant l'ouverture des jeunes générations à la dimension sociale et culturelle de l'habitat, qui en feront un argument de rupture avec l'approche technicienne et universalisante de l'habitat, est loin de rester indifférente à certains fondateurs ou acteurs des générations plus anciennes. Le Corbusier lui-même, dans son combat contre l'Académie qui domine encore la conduite de l'urbanisme à Alger, ne peut s'empêcher de louer d'une manière presque outrancière l'habitat traditionnel de la Casbah et l'on connaît la forte impression que lui laissera son périple dans le Mzab dans les années 1930. Et si les « jeunes » du groupe CIAM d'Alger (dont R. Simounet), lorsqu'ils présentent la question de l'habitat à Alger, en rendent compte au plan analytique par une série de planches sur le bidonville de Mehieddine, ils restent parmi les jeunes qui entourent Le Corbusier, ceux qui lui témoignent le plus d'admiration, mais aussi de fidélité. On peut émettre le même jugement à propos de ceux que Michel Ecochard réunit autour de lui dans le groupe du Maroc, bien que Georges Candilis, fortement impressionné par la voie ouverte par le couple anglais des Smithson à propos de la fonction sociale de la rue et leur projet de Gordon Lane, les rejoindra pour constituer le *Team Ten*. A la différence, les futurs fondateurs de l'atelier de Montrouge, Pierre Riboulet, Gérard Thurnauer et Jean-Louis Véret restent pour leur part dans les grands principes des CIAM, même s'ils s'éloignent du Mouvement après 1955 pour privilégier un exercice professionnel dans lequel ils mettent en application une approche qui ne sera jamais la réduction dogmatique de la doctrine des CIAM<sup>7</sup>. On peut dire la même chose de Michel Ecochard qui, tout en restant attaché à bien des grands principes de la *Charte d'Athènes*, en fera, pour la résorption des bidonvilles de Casablanca, une interprétation-déformation tout à fait intéressante pour l'époque<sup>8</sup> et sur laquelle je reviendrai à la fois pour en rappeler les grandes lignes et souligner le caractère véritablement théorique et non doctrinaire, au sens de Morin mentionné plus haut, de l'approche d'Ecochard.

#### *Le « tapis urbain » des maisons à patio de Sert en Amérique latine : une entorse inaugurale au principe de la verticalité*

Alors qu'Ecochard œuvre dans les pays sous influence française, cette autre grande figure du Mouvement moderne qu'est Josep Lluís Sert s'intéressera pour sa part, à la faveur de sa connaissance du monde de culture hispanique, à l'Amérique du Sud. Et s'il est lui aussi un fidèle parmi les fidèles de Le Corbusier, il n'est en rien le gardien d'une doctrine figée. Contraint à l'exil aux Etats-Unis après la victoire du franquisme en Espagne, il est l'auteur d'une autre version moins connue de la *Charte d'Athènes* : *Can our cities survive?* qui met l'accent sur des thèmes discutés lors du 4<sup>e</sup> Congrès d'Athènes mais restés absents de la version de Le Corbusier, notamment ceux qui concernent la vie sociale et dont Sert fera un cinquième point ajouté à l'habitat, au travail, aux loisirs et à la circulation<sup>9</sup>. Sert, exilé à Boston, doit lutter durement pour sa reconnaissance : l'écriture de sa version de la Charte participe de ce projet et pour cela il lui faut trouver des appuis dans les milieux académiques de l'architecture : Joseph Hudnut, le doyen de la *Graduate School of Design* de Harvard, accepte de lui écrire un prologue que Lewis Mumford, le disciple de Patrick Geddes, soutien des *Garden Cities*, lui aura auparavant refusé, considérant que la dimension

<sup>6</sup> Archives de la Fondation Le Corbusier, cité par J.-L. Bonillo (FLC-D3.0.4. 121 et D3-0.4. 128 à 131).

<sup>7</sup> Blain, C., « Du "droit à l'habitat" au "droit à la ville" : l'héritage CIAM de l'Atelier de Montrouge » in *La Modernité critique* (op. cit.).

<sup>8</sup> Ecochard, M., *Casablanca, le roman d'une ville*, Paris : Éditions de Paris, 1955. date ? édition

<sup>9</sup> Freixa, J., « Josep Lluís Sert et la révision de la Cité fonctionnelle » in *La Modernité critique*, (op. cit.).

politique, éducative et culturelle est trop absente de la *Charte*. Jaume Freixa voit dans la remarque sévère de Mumford l'élément déclencheur d'une inflexion que Sert donnera à son interprétation de la *Charte d'Athènes* et introduira dans un certain nombre de projets qui vont lui être commandés en Amérique du sud. C'est aussi une question qu'il aura à cœur d'approfondir tant dans la préparation des congrès qui vont précéder celui d'Aix que dans les ouvrages qu'il éditera avec Giedion, lui aussi sensible à cette question et vraisemblablement sensibilisé par l'importance qu'y donnait une autre disciple de Geddes : Jacky Tyrwhitt. On leur doit ainsi un ouvrage collectif, issu du 8<sup>e</sup> congrès tenu à Hoddeston en 1951, où la question de la centralité, et notamment sa fonction civique, est particulièrement soulignée<sup>10</sup>. Les CIAM sortaient ainsi d'une orientation qui, en ayant privilégié des thèmes tels que le logement et son industrialisation, la répartition des zones urbaines par fonction, avait largement perdu de vue la question des relations entre ces fonctions et le rôle décisif de la fonction politique dans l'organisation et la hiérarchisation urbaines. A cet égard, J. Tyrwhitt, une paysagiste originaire d'Afrique du Sud, disciple et éditrice d'une seconde édition du *Cities in evolution* de P. Geddes au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, joua un grand rôle en popularisant auprès des CIAM le schéma de Geddes articulant la maison isolée, le village, le quartier et la ville. Sa participation à des programmes d'habitat, réalisés en Inde sous l'égide de la toute nouvelle ONU et inaugurés en présence de Nehru, manifestait un engagement pour le logement populaire, moins connu que la création de Chandigahr, la capitale du Pendjab où Le Corbusier mit bien plus en application ses thèses abstraites de la ville radieuse (1936) qu'une démarche fondée sur l'enquête (*survey*) des populations concernées comme la concevait P. Geddes.

Or J.L. Sert s'inscrit bien, lui aussi, dans cette voie. Si, en 1943, pour sa première commande sud-américaine, brésilienne, la *Cidade dos Motores*, une ville nouvelle de 25000 habitants, il conçoit une forte centralité tout en restant dans la ligne d'un habitat vertical retenu définitivement par les CIAM, à la différence, pour la ville nouvelle de Chimbote<sup>11</sup>, commande par le Pérou d'un ensemble destiné à 12000 personnes, il s'affranchit pour le logement de la règle de hauteur et propose des maisons à patio, ne dépassant pas deux niveaux, un « tapis urbain » d'habitations mitoyennes, selon son expression. Prenant en compte le très faible niveau de vie des habitants, il prévoit une part d'autoconstruction dans ce projet. Le projet, présenté à la réunion des CIAM de Bergame, en 1949, celle qui instituera le système des grilles analytiques pour la présentation des contributions des participants, produisit une grosse impression et, selon Jaume Freixa, il attira l'attention des partisans du Mouvement moderne vers la production du logement non européen, et la résolution des problèmes de logement du plus grand nombre en portant attention aux solutions empruntées aux populations autochtones. Le même auteur y voit aussi une source d'inspiration et de filiation méditerranéenne par l'introduction du patio pour l'habitat horizontal expérimenté au Maroc et présenté par Ecochard au Congrès d'Aix, quelque cinq années plus tard.

Un tel exemple montre bien que, si la théorie des CIAM était porteuse d'un certain nombre de principes, ceux-ci n'étaient pas figés et se donnaient sans doute à comprendre autrement que le ton de la Charte canonique et très prescriptive dans sa version corbuséenne pouvait le laisser penser. Eclairée par de telles applications, elle apparaît moins péremptoire qu'une lecture trop pressée en laisse l'impression. A cet égard, une telle conception de son activité et la position de Président qu'occupait Sert dans cette période d'après guerre montrent assez combien il était capable d'associer sa reconnaissance de Le Corbusier avec une grande indépendance d'esprit dans le débat d'idées au sein des CIAM. Sa stabilisation en Amérique du Nord, son élection aux fonctions de Doyen de la *Graduate school of Design*, précisément en 1953, pour succéder à W. Gropius, sa collaboration continuée avec Jacky Tyrwhitt à laquelle il fait appel dans les années 1955, montre tant son ouverture d'esprit que celle des CIAM, alors que la contestation radicale de ceux qui créeront le *Team ten* a pu laisser penser qu'une dogmatisation s'était emparée du Mouvement moderne. En réalité les idées débattues au sein des CIAM n'avaient sans doute plus besoin d'être incarnées par une avant-garde dont la plupart des leaders étaient désormais reconnus. C'était en particulier le cas pour les exilés européens, Gropius et Mies van der Rohe, comme Sert, appelés, au-delà des chantiers, dans les universités les plus prestigieuses d'Amérique du Nord. Le temps était ici bien plus à la didactique et à l'application qu'au repli sectaire. Il est vraisemblable aussi qu'en France la reconnaissance politique de Le Corbusier ne l'obligeait plus à cette guerre d'écriture, de manifestes et de chartes qu'il avait privilégiée dans les années 1930. Malheureusement, faute de disposer de cette arène de débat ou d'un lieu d'enseignement un tant soit peu organisé, la *Charte*, récupérée par ceux qui avaient été formés en

<sup>10</sup> Tyrwhitt, J., Sert, J.L., Rogers, E.N. (sous la dir. de) CIAM 8, *The Heart of the City: Towards the Humanization of Urban Life*, London : Lund Humphries, 1952.

<sup>11</sup> Freixa, J., art.cit.

France par l'Académie et béatifiée par une tradition administrative bien française, donna une vulgate dont bien peu de pays ont fait une aussi mauvaise utilisation. Au Conseil européen des urbanistes, on rédige de nouvelles Chartes d'Athènes et il n'y a que les Français pour refuser d'utiliser cette appellation tant elle est décriée<sup>12</sup>.

*Une déformation du système pour mieux en respecter les principes : la trame horizontale de Michel Ecochard...*

Michel Ecochard est un partisan déclaré de la *Charte d'Athènes* et des idées de Le Corbusier. Architecte de formation, il prend en charge l'urbanisme au Maroc, en 1946, après une longue expérience d'archéologue et d'urbaniste en Syrie. Pas moins qu'Henri Prost, il a marqué de son empreinte l'aménagement au Maroc, même si les orientations qu'il a définies y sont bien moins lisibles. Sa préférence doctrinale pour les thèses des CIAM fait qu'il se démarque délibérément de l'art urbain pratiqué par Prost, mais, peut-être en raison du caractère officiel de sa fonction d'urbaniste, il est respectueux de l'œuvre de son prédécesseur à la différence de Le Corbusier qui, en différentes occasions, et en particulier dans ses écrits, lui manifeste, sans le nommer, le mépris le plus total<sup>13</sup>.

Alors que Le Corbusier est dans la polémique, Ecochard assume de lourdes responsabilités et il a une grande connaissance de la culture arabe, comme archéologue, et une approche de l'architecture et de l'urbanisme inspirée par les exigences de rigueur qu'implique cette expérience. Ses écrits sont traversés par cette posture, notamment les articles qu'il fait paraître dans la revue *Architecture d'Aujourd'hui* à la veille de la tenue du Congrès d'Aix. Par l'intermédiaire de ses collaborateurs de l'ATBAT (le bureau d'études de Le Corbusier), Bodiensky et Candilis, les propositions d'Ecochard et la grande sensibilité qu'il éprouve à l'égard de l'habitat des déshérités se font très présentes dans les Commissions V et VI du Congrès d'Aix réservés à la législation (le droit à l'habitat) et aux questions sociales. C'est aussi dans ce cadre que le groupe du Maroc, où tant Ecochard que Bodiensky et Candilis jouent un grand rôle, présente un travail remarquable sur les bidonvilles : il traite au moyen de la collecte de données sociales des sujets liant société et architecture que les Smithson abordent de leur côté par la voie artistique, en particulier par le recours aux photographies de leur ami Nigel Henderson sur le quartier pauvre de Bethnal Green à Londres<sup>14</sup>. Deux approches différentes pour une même direction qui sort la question de l'habitat du seul registre de l'industrialisation dans laquelle d'autres essaient de l'enfermer.

Mais ce qui retiendra ici notre attention, c'est la proposition que présente Ecochard pour répondre concrètement au problème marocain de l'habitat des pauvres et définir une solution architecturale et urbanistique viable à long terme, à la fois compatible avec le niveau économique et culturel de ces populations et respectueuse du principe de verticalité inscrit dans la *Charte d'Athènes*<sup>15</sup>. Cette interprétation de la Charte, magistralement relatée dans le *Casablanca, le roman d'une ville*<sup>16</sup>, montre, à l'exemple de Sert, que les plus proches compagnons de Le Corbusier ne considéraient pas sa théorie comme une bible, mais bien comme un ensemble de préconisations ajustables en fonction d'un contexte géographique et culturel. Au-delà, la proposition d'Ecochard qui inspira et encadra les propositions d'habitat marocain vertical de Candilis, constitue une réponse à la contradiction qu'avaient pu faire apparaître le « tapis urbain » de Sert avec le postulat de la verticalité pour lequel les modernes s'étaient définitivement prononcés dans les années 1935. Le raisonnement d'Ecochard est le suivant : il faut concevoir à long terme, pour le plus grand nombre (en fait les populations pauvres marocaines, car l'îlot choisi pour la démonstration n'a rien d'abstrait : il correspond à une emprise à urbaniser à l'emplacement du bidonville des Carrières centrales) un habitat vertical. Cependant ces populations ne sont pas préparées, en termes de « standard » de vie, à une telle organisation. C'est pourquoi, dans l'attente de l'advenue de ce « standard », il propose une trame parcellaire de 8 m x 8 m qui puisse à la fois recevoir, dans un premier temps, un habitat à patio, composé de deux pièces et d'une cuisine ouverte attenant à la cour, et dans un second temps, après démolition de ce premier habitat, dépassé à la suite de « l'élévation du standard de vie », un habitat vertical qui s'inscrive dans la même trame parcellaire en dégageant entre les immeubles « orientés » plus d'espace libre.

<sup>12</sup> <http://www.ceu-ectp.org/> et plus précisément : <http://www.ceu-ectp.org/f/athens/index.html>

<sup>13</sup> Le Corbusier, *Quand les cathédrales étaient blanches*, Paris : Denoël, 1971 (édition originale : 1935).

<sup>14</sup> Rouillard, D., « Des visages, des corps, des héros : la construction du sujet contemporain dans les théories architecturales post-CIAM », in *La Modernité critique* (op. cit.).

<sup>15</sup> Cf. Point 82 : « L'urbanisme est une science à trois dimensions et non pas à deux dimensions. C'est en faisant intervenir l'élément de hauteur que solution sera donnée aux circulations modernes ainsi qu'aux loisirs, par l'exploitation des espaces libres ainsi créés. »

<sup>16</sup> Ecochard, M., *Casablanca, le roman d'une ville*, Paris : Éditions de Paris, 1955.

Certes, j'ai déjà eu l'occasion de souligner l'ambiguïté de cette proposition<sup>17</sup> qui définit comme perspective de développement pour le Maroc le modèle occidental, sans soupçonner les processus d'hybridation que, avec d'autres chercheurs, dont la regrettée Françoise Navez-Bouchanine, nous avons pu mettre en évidence plus tard<sup>18</sup>. Au demeurant la proposition d'Ecochard, dont il testera la validité avec l'ATBAT et quelques immeubles verticaux construits à Casablanca et dans quelques autres endroits du Maghreb, témoigne de deux grandes qualités chez cet urbaniste : une prise en compte des réalités sociétales et locales, d'une part, à la hauteur de cette « science du logis » qui n'était à vrai dire, dans la bouche de son énonciateur (Le Corbusier), qu'un slogan, et une capacité de projection dans tous les sens du terme (conception et anticipation) incontestable. Une lecture encore plus fine de la lecture de la proposition d'Ecochard fait apparaître le dépassement qu'il a opéré de la conception corbuséenne de l'unité d'habitation en intégrant les différentes échelles anglo-saxonnes énoncées lors des congrès précédant celui d'Aix : habitation, voisinage, quartier.

Mis en application dans plusieurs opérations visant à résorber les plus grands bidonvilles de Casablanca, l'évolution du projet dans le sens préconisé par Ecochard ne s'est jamais produite : en admettant qu'elle ait pu se faire, elle aurait exigé un pilotage qui n'a pas été la préoccupation première des gouvernements de l'Indépendance, même si ces derniers n'ont en rien condamné les orientations d'Ecochard. De mon point de vue certains aspects ont été repris d'une autre manière dans le décret sur les lotissements économiques (1964) en mixant l'héritage écochardien avec un mode de production « néo-traditionnel » qu'il avait sévèrement condamné pour son insalubrité et ses motivations spéculatives. En réalité, dans le décret de 1964, le caractère unifamilial et horizontal de la trame d'Ecochard est abandonné au bénéfice d'immeubles à étages, plurifamiliaux, où le patio fait fonction de puits de lumière et de ventilation latérale, permettant un tissu dense, mais sans rapport avec le caractère central du *West ed dar* traditionnel ou le caractère familial du *Houch* rural qui fonde le plan d'Ecochard. L'étude menée sur ces lotissements dans les années 1985, *Modèles d'habitat et contre-type domestique au Maroc*<sup>19</sup>, montre comment un modèle administratif hybride, reproduit à l'identique pour les multiples lots d'un lotissement de grandeur variable (de 50 à 5000 lots), est reformulé par l'habitant, avec une compétence ignorée par la bureaucratie, dans des « contre-types ». Types et non modèles car ils font vivre une structure de correspondance entre la culture de l'habiter marocain et les lieux transformés. La déclinaison de ces derniers présente dès lors une grande diversité de configurations parentes qui rend le terme de « type » plus approprié que le terme de « modèle » pour qualifier cette production en apparence hétéroclite et en réalité solidement articulée à un mode d'habiter partagé, à la croisée d'une culture autochtone et d'influences occidentales<sup>20</sup>.

On peut dès lors penser, sous réserve de vérifications plus poussées, que le pragmatisme d'Ecochard n'a pas été sans faire école dans les administrations qui lui ont succédé, sans laisser une trace de son aptitude à tenir compte des réalités locales pour la connaissance, sinon pour la reconnaissance, de configurations dont il faut admettre le succès rencontré dans la production d'habitat populaire au Maroc.

### *Eléments de conclusion*

Alors qu'en Algérie la production des ZHUN montre que la vulgate de la *Charte d'Athènes* n'a pas connu moins d'ampleur que sur le sol de l'ancien pays colonisateur, une traduction plus adaptée de la *Charte d'Athènes* a frayé son chemin dans la tradition édilitaire récente du Maroc qui, après la contribution du courant de l'art urbain porté par Henri Prost, a trouvé dans les propositions d'Ecochard une part de ses fondements. Bien entendu la question du logement, comme Ecochard le mesurait lui-même dans les années 1950, ne se réduit pas à une question de modèles urbains. Mais cet aspect a son importance, car leur définition constitue aussi une part de l'efficacité des mesures prises en matière de politique du logement. Les proximités que l'on peut trouver, au Maroc par exemple, entre des lotissements construits sur des terrains non aménagés et les lotissements autorisés ne peuvent s'expliquer simplement par le mimétisme : elles reflètent une tradition édilitaire qui agit comme référence, type plutôt que modèle. Le type architectural et urbanistique est engendré, spontanément ou savamment, en faisant intervenir des règles de conformations qui font écho à un mode d'habiter parcouru de tendances assez inertes pour certaines et plus labiles pour d'autres, perméables aux influences et aux importations donc à l'hybridation. Transposé en modèle architectural et urbanistique, le type est soumis à une traduction qui peut s'éloigner

<sup>17</sup> Pinson, D., « Maroc : un habitat "occidentalisé" subverti par la "tradition" », in *Monde Arabe, Maghreb-Machrek*, n°143, "Villes dans le monde arabe", Paris, La Documentation française, premier trimestre 1994, p.190-203 (voir aussi : <http://pagesperso-orange.fr/d.pinson.urb/repgen/SelectArt4.htm> ).

<sup>18</sup> Pinson, D., op. cit.

<sup>19</sup> *Idem*

<sup>20</sup> Le choix est ici inspiré par l'école de typomorphologie italienne et, la distinction qu'Aldo Rossi établit, dans *l'Architecture de la ville* (1966), entre type et modèle en se référant notamment à un architecte du XIX<sup>e</sup> Quatremaire de Quincy.

des pratiques et des représentations de l'habiter et devenir une abstraction cristallisée dans un construit sans rapport avec les premiers, expression doctrinale d'une pensée qui impose un modèle plus qu'elle n'élabore un projet appropriable parce qu'approprié à une société donnée. Une certaine vulgate du Mouvement moderne, réduite au fonctionnalisme, est allée dans cette direction tant au point de vue de la lecture de la théorie moderne qu'au point de vue de ses applications pratiques. Cette dogmatisation ne fait que refléter la dégradation à laquelle tout nouveau système d'idées est exposé lorsqu'il atteint une certaine audience.

A cet égard il n'est pas inutile de revenir sur les théories du Mouvement moderne pour en distinguer ce qui a pu s'y nécroser en « modèle » au sens de Françoise Choay et ce qui a pu y fonctionner comme « règle » directrice d'une pensée théorique soucieuse de garder contact avec les réalités de la vie urbaine. Au fil des ans, avec une focale plus appropriée, on tend vers une meilleure connaissance du Mouvement moderne : celui-ci ne peut se résumer à ce qu'une instrumentation de ses thèses les plus grossières, caricaturées, a donné dans beaucoup de grands ensembles, aussi bien en France que dans d'autres pays. Les uns et les autres se sont saisis de ce modèle pour le réduire à des énoncés étroitement dogmatiques, sans aucune prise avec les réalités complexes auxquelles l'aménagement, l'urbanisme et l'architecture avaient à répondre. Comme je me suis efforcé de le montrer, les plus éminents des proches de Le Corbusier, tels que Sert et Ecochard, s'étaient pour leur part emparés des idées débattues lors du Congrès d'Athènes, pour les confronter avec les réalités de sociétés où les uns et les autres agissaient. Les débats se sont poursuivis dans les congrès suivants, mais aussi dans des arènes qui sont apparues pour certains plus appropriées que les CIAM ou leur éphémère descendance du *Team ten*<sup>21</sup>. Certains pans mal connus de la période la plus récente des CIAM, en particulier toute la période d'après guerre, nécessitaient ainsi d'être plus attentivement examinés, et avec plus de recul, pour ne pas réduire le travail de réflexion théorique des CIAM au fonctionnalisme rudimentaire auquel certaines de ses propositions pouvaient entraîner, faisant évoluer la théorie en doctrine. Du système d'idées issu de la réflexion des Modernes sont en effet sorties tantôt une théorie qui faisait sens en regard de l'évolution de la ville et de sa modernisation mécanique, tantôt des interprétations doctrinaires auxquelles les plus grands de ses fondateurs, Le Corbusier le premier, n'ont pas échappé. Au fond, la chance de succès et de survie d'une théorie réside, comme le souligne Edgar Morin, dans sa capacité de se remettre en cause. La question de l'homme, dans la pluralité de ses figures sociales et culturelles, la question de son statut de sujet et non d'objet, la question du temps, à travers le rapport du nouveau à l'ancien ont nourri les débats qui orientent aujourd'hui l'urbanisme et l'architecture. Après l'épisode du fonctionnalisme doctrinaire, on tend en effet vers des approches qui, confortées par la reconnaissance toute neuve de la vieille idée d'une intime relation de l'homme à l'écosystème, procèdent plus par touches successives, par expérimentations mesurées, plutôt que par de grands gestes péremptoirs, qui peuvent s'avérer souvent d'une relative irréversibilité, lourde de conséquences sur l'aménagement des territoires et des villes, et surtout pour les êtres humains auxquels on les a imposés. Ces territoires peuvent ainsi renaître et revivre harmonieusement, là où la préoccupation du quotidien et de l'ordinaire sait s'affranchir des ambitions écrasantes des puissants, engagés dans une sauvage lutte des tours, là où une pragmatique instruite par une théorie attentive à la complexité du réel et nourrie d'une éthique respectueuse de l'équilibre écologique, est en mesure de supplanter les obsessions doctrinaires .

---

<sup>21</sup> Voir à ce sujet mon article : De l'échec d'une charte à la poursuite d'une réflexion in J.-L. Bonillo, C. Massu, D. Pinson (dir.) *In La Modernité critique (op. cit.)*.